

Feuille de route Economie Circulaire

Corti, U 18/12/2018



- CONTEXTE ET PREAMBULE

- Depuis 2015, la notion d'économie circulaire est formalisée dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte:
- Le plan d'actions EC est partie intégrante du plan territorial de gestion des déchets. **Il favorise la réduction des déchets avec un process qui se situe en amont.**
- L'économie circulaire ne correspond pas à un seul secteur d'activité et **ne se limite pas à la fin de vie des déchets.**
- L'enjeu est d'intégrer l'économie circulaire de manière globale et transversale dans toutes les activités ainsi que dans les politiques publiques.

– EC – Point d'étape
Sommaire

- 1/ La Méthode et le calendrier
- 2/ Les Comités techniques : Pierre Angulaire indispensable à la mise en œuvre d'une Gouvernance et d'une stratégie adaptée à la réalité du territoire
- 3/ Les 1eres Pistes d'orientations

Méthode et Calendrier

❖ PHASE 1:

- ❑ Diagnostic approfondi :

Pour mesurer la distance avec l'EC et proposer une feuille de route adaptée au territoire et réaliste

,

❖ PHASE 2:

- ❑ Proposition d'une stratégie globale :

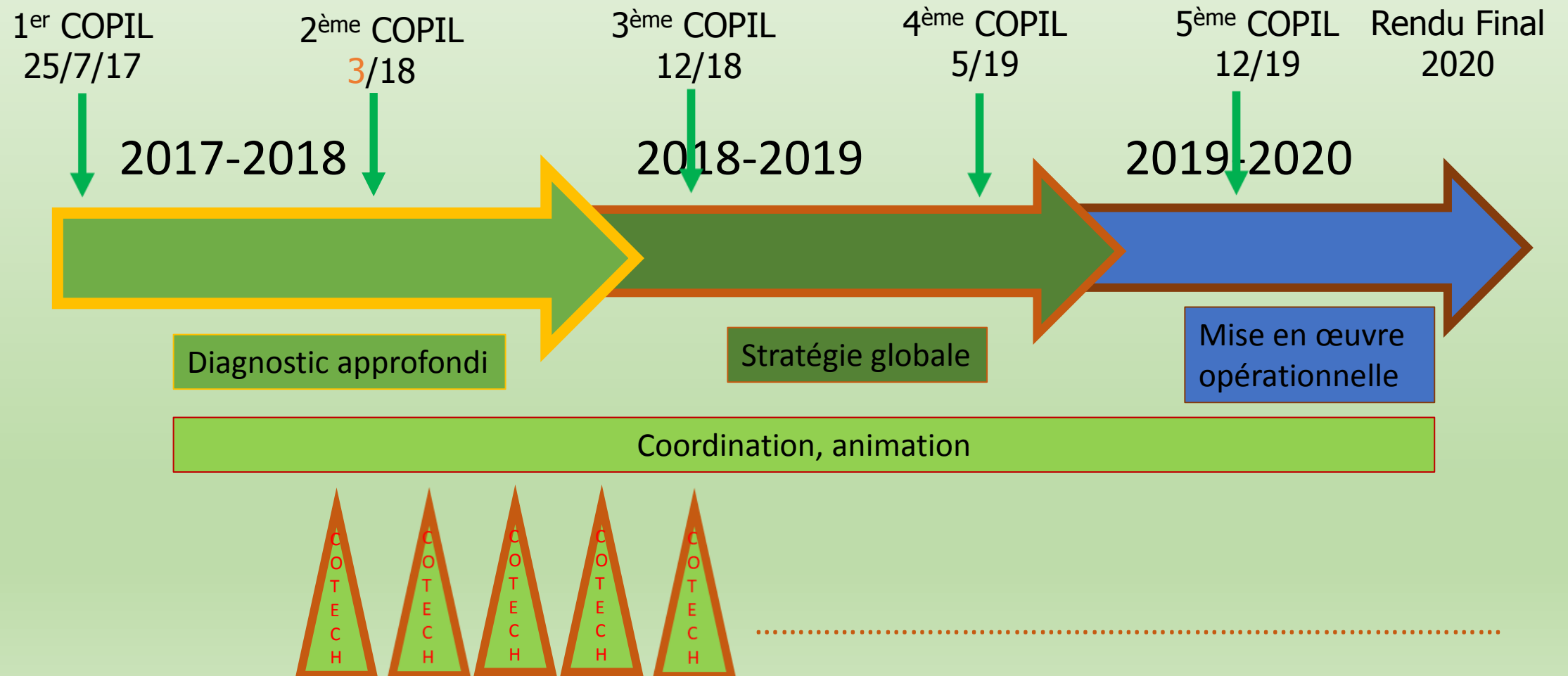
❖ PHASE 3:

- ❑ Mise en œuvre opérationnelle:

- Animation

- Montage et accompagnement d'opérations pilotes

Calendrier du projet



2. Enjeux et objectifs des Comités Techniques (CoTech)

- **Objectifs:** Adapter l'EC à la réalité du territoire et à ses enjeux / Comment ?
 - **Comprendre et Traiter** concrètement les problématiques et la mise en œuvre de l'EC, sa Gouvernance (comprendre et respecter les compétences et rôles de chacun : Offices et Agences, chambres consulaires, EPCI...mettre en marche « les relais » nécessaires)
 - **Evaluer** par territoire les « effets de leviers » nécessaires pour amorcer l'EC (règlement des aides...)
 - **Confronter** les réalités territoriales et les besoins entrepreneuriaux.
 - **Intégrer tester** les « fiches bonnes pratiques » générées par l'OEC au sein des différents groupes Co Tech (*aide à la décision de porteurs de projets potentiels*)

- **Constitution et fonctionnement des COTECH :**

- Groupes de travail informels d'une quinzaine de participants, regroupés par type de territoire.

- **6 CoTechs ont été organisés:**

- **3 à Corte avec :**

- Offices et agences de la CdC (14/06)
- Les institutionnels, agences d'état et les chambres consulaires (19/06)
- Les communautés de Communes (ComCom) et Agglomérations de Corse (22/06)

- **3 décentralisés dans différents territoires :**

- Folelli : ComCom Plaine Orientale, Cap et Région Bastiaise (17/09)
- Petreto-Bicchisano : ComCom de la Corse du Sud (24/09)
- Santa Reparata di Balagna: ComCom de Balagne, Pasquale Paoli, Nebbiu (26/09)

Éléments recueillis lors des ateliers

3 axes thématiques:

A/Sur le fonctionnement de l'Economie Circulaire

1. **Différencier déchets et Economie Circulaire** ; faire intervenir aussi dans cette prise en compte l'énergie, l'eau et l'extraction (sous toutes ses formes, c'est-à-dire au sens de l'utilisation-consommation des ressources naturelles)
2. **Sensibiliser les différents acteurs (publics et privés) à l'Economie Circulaire**
3. **Développer la connaissance de l'Eco-Conception et sa promotion**
4. **Analyser le tissu économique, son fonctionnement et ses flux sur chaque territoire**

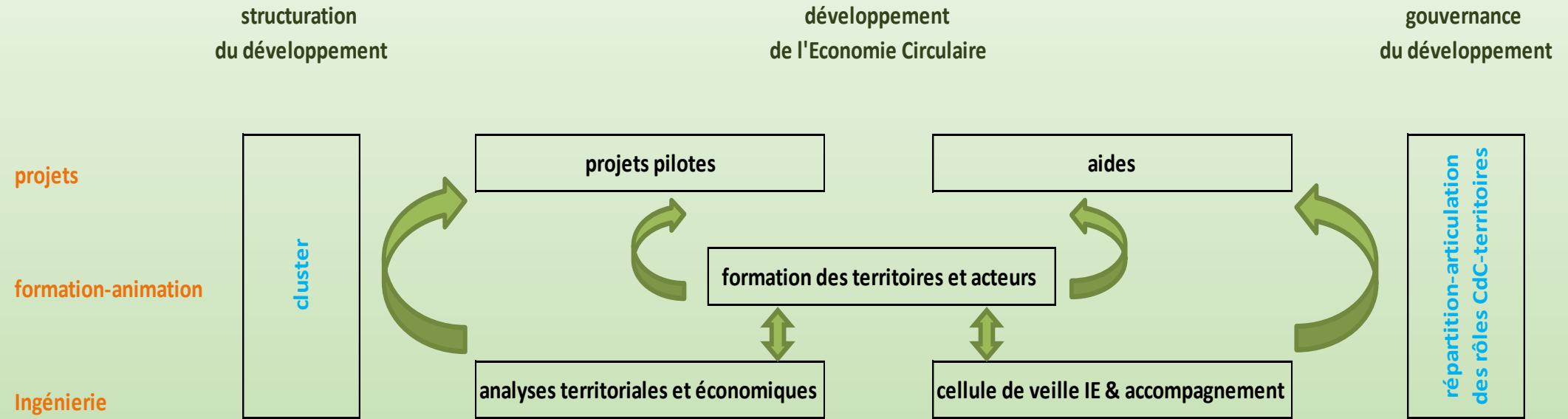
B/ Sur la recherche de la construction d'une action Territorialisée

5. Hiérarchiser les interventions au niveau local et au niveau de la Corse entière
6. Intégrer l'Economie Circulaire dans les territoires
7. Former à l'Economie Circulaire, relier les compétences et les interventions, rendre systémique celles-ci
8. Diffuser, vulgariser et développer plus largement l'approche de l'Economie Circulaire

C / Favoriser outils et leviers pour développer l'Economie Circulaire

9. Développer et adapter à l'Economie Circulaire les équipements structurants sur les territoires
10. Calculer et redistribuer la valeur créée sur le territoire par l'Economie Circulaire, selon le type d'acteur (particulier, entreprise, collectivité locale)
11. Adapter les outils d'accompagnement de politiques et en organiser les complémentarités et la transversalité (CdC et Etat ; Offices et Agences), pour impulser le développement de l'Economie Circulaire

Schéma synthétique des axes de la feuille de route



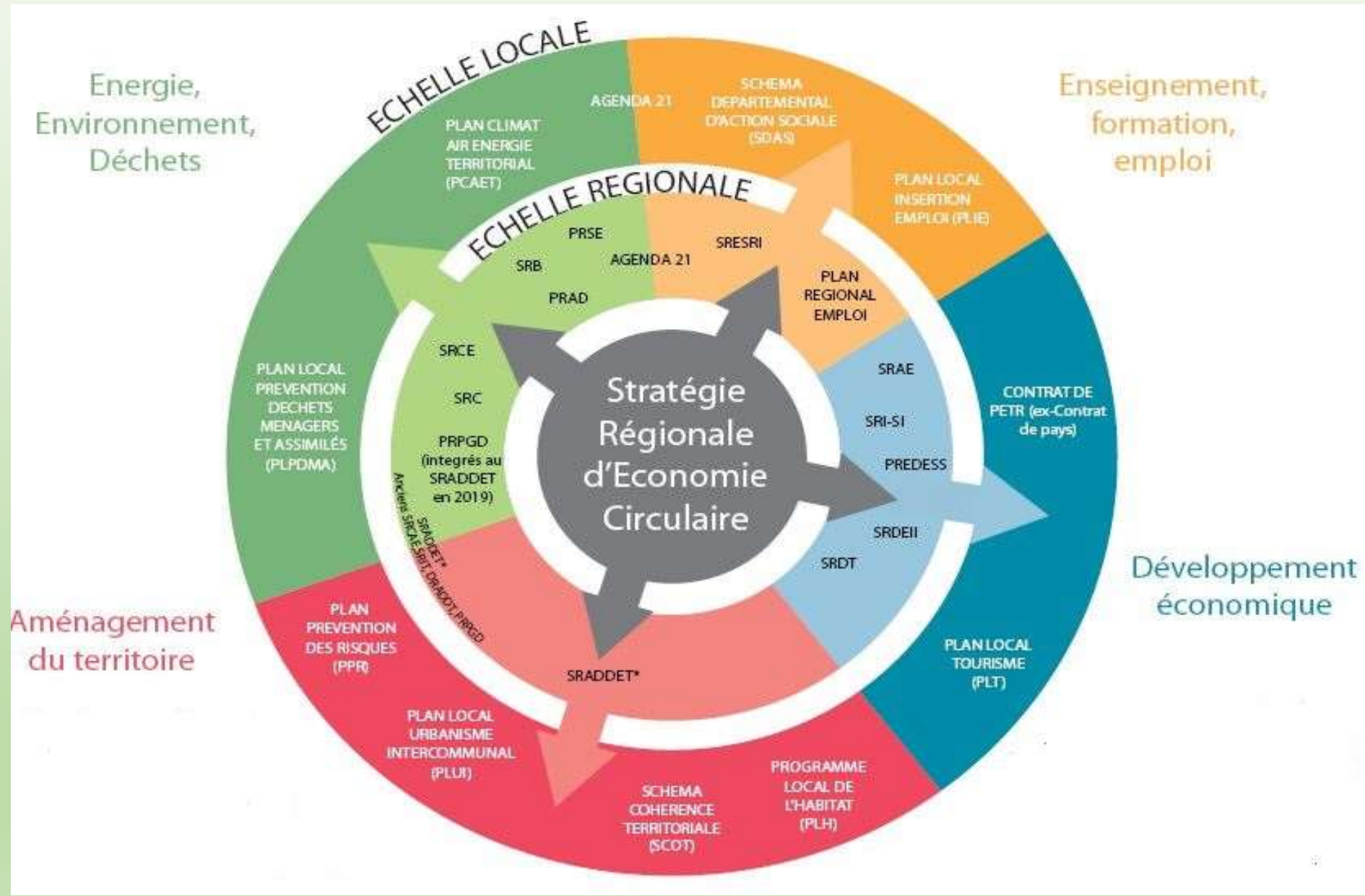
1. de la formation et de l'information auprès des acteurs territoriaux publics et privés
2. des analyses territoriales et économiques (ACV, de pertinence [mode de production-consommation d'un système local], modèle économique [coûts, gains-neutralité de substitution])
3. une cellule de veille et d'accompagnement
4. des aides
5. des projets pilotes
6. un cluster
7. une organisation territoriale avec répartition-articulation des rôles

- **Perspectives 2019 pour proposer des OS et une organisation : Mai 2019**
 - Nouveaux CoTechs (février 2019) impliquant l'ensemble des partenaires territoriaux : Institutionnels-Entreprises-Recherche en valorisant l'outil : [« Guide des Bonnes Pratiques »](#)
 - Orienter les CoTechs dans la logique et la démarche EIT (Ecologie Industrielle Territoriale), appliquées aux différences existant entre les territoires.
 - Amener également une réflexion sur l'Éco-conception dans les territoires ; celle-ci n'est alors plus *industrielle*, mais rentre dans les préoccupations des acteurs locaux et particulièrement dans la commande publique.

- **Parallèlement, promouvoir l'EC sur l'ensemble des « piliers », et dans les principales filières économiques :**
 - Tourisme
 - Commerces et services
 - Agroalimentaire
(Le BTP étant naturellement inclus)
- Lien CoTechs – cluster : les CoTechs antichambre du Cluster.

Conclusion

Créer un Ecosystème
favorable
à l'Economie Circulaire
et adapté
à la réalité territoriale corse



MERCI DE VOTRE ÉCOUTE

